

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

MARCHE N° 002/M/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'EVALUATION (REVA)

SECTEUR : AGRO-INDUSTRIE

METIER : APICULTEUR

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



Le Consultant

FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR

Situé Face SHO-YAOUNDE : / BP : 5545 / Tél : 699 89 40 69

E-mail : gedeonjoe@yahoo.fr / NIU : M031100037145A / RC/YAO/2011/B216

Août 2024

EQUIPE DE PRODUCTION

N°	Noms et Prénoms	Structures	Qualifications
1	Dr. TCHOMGOUO NZALLI Gédéon	Fiscagest Consulting and Contractor	Directeur de projet, Directeur Général
2	BELINGA BESSALA Simon	Fiscagest Consulting and Contractor	Chef de mission
3	ANONG Léon	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
4	Dr. TELLA NEGOU Martial Larios	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
5	DJOKO TEIKAM Denis	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
6	BIDJOCKA Luc	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
7	AWE BAINA Modeste	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
8	WOUNGLY James José Victorien	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
9	NNOUBIGNIE Yves Emmanuel	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
10	TOUKAM Diandra	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
11	NTEDE Rosine Marina	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d'évaluation (REVA) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier Ouvrier Apiculteur au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel d'Evaluation.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
DFOP	Direction de la Formation et de l’Orientation Professionnelles
GP	Guide Pédagogique
IGF	Inspection Générale des Formations
GOPM	Guide d’Organisation Pédagogique et Matérielle
MINEFOP	Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle
OIF	Organisation internationale de la francophonie
REVA	Référentiel d’Évaluation
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences

LISTES DES PERSONNES CONSULTÉES

Les professionnels

N°	Noms et Prénoms	Structures	Qualification
01	DJOKO TEIKAM Denis	Auto emploi	Ingénieur
02	ABEGA OWONA Franck Loïc	Auto emploi	Ingénieur
03	BIDJOCKA Luc	Auto emploi	Ingénieur
04	TCHANDJIN MBIABO Roussel	MINEPIA	Ingénieur
05	BOUNOUGOU MEKONGO Clémentine	MINEPIA	Ingénieur
06	NJOSSU LASCONI Stéphane	DDEPIA	Ingénieur

TABLE DES MATIÈRES

EQUIPE DE PRODUCTION	II
REMERCIEMENTS	I
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	II
LISTES DES PERSONNES CONSULTÉES.....	III
I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION	1
A). NATURE	1
B) STRUCTURE	1
C) FINALITES	1
D) MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES	2
E) ELEMENTS PRESCRIPTIFS	2
II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	2
A) CONCEPTS	2
B) PRINCIPALES DEFINITIONS	3
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....	4
a) Tableau synthèse du référentiel de formation.....	5
b) Tableau d'interprétation des compétences générales et du processus de travail	8
c) Table d'analyse des critères généraux de performance.....	10
IV. PRESENTATION DES OUTILS	10
A) TABLEAU DE SPECIFICATIONS	10
B) DESCRIPTION DE L'EPREUVE.....	11
C) FICHE D'EVALUATION.....	11
V.....ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	
.....	11
a. Modalités d'évaluation formative.....	11
b. Éléments d'évaluation.....	12
c. Évaluation sommative.....	12
COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS	15
COMPETENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	37
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	78

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION

a). Nature

Le Référentiel d'Evaluation (REV) repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans la Structure de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

b) Structure

Le Référentiel d'Evaluation se présente comme suit :

- une présentation des concepts et des principales définitions ;
- une description synthèse du Référentiel de Formation ;
- une présentation des outils d'évaluation.

c) Finalités

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d'« échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (RF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

d) Modalités d'évaluation des compétences

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

e) Eléments prescriptifs

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux Structures de formation ;
- Les Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - stratégies retenues ;
 - indicateurs et critères d'évaluation ;
 - points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - seuil de réussite ;
 - règle de verdict, le cas échéant

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

a) Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

b) Principales définitions

Activités d'apprentissage.

Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.

Appréciation.

Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.

Banque d'épreuves.

Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.

Critère.

Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.

Éléments critères.

Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.

Épreuve.

Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.

Évaluation.

Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.

Évaluation critériée.

Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.

Évaluation formative.

Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.

Évaluation multidimensionnelle.

Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir faire sont pris en compte.

Évaluation de sanction ou certificative.

Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.

Fidélité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.

Jugement.

Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.

Règle de verdict.

Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.

Reprise.

Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.

Seuil de réussite.

Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.

Test d'une épreuve.

Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.

Tolérance.

Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique

Univoque.

Se dit d'une interprétation unique

Validité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.

Versions d'une épreuve.

Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (elles-mêmes découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition des compétences par l'apprenant et leurs évaluations. Le scénario de formation est complété par deux autres éléments :

- la détermination du nombre d'heures d'enseignement de chaque compétence ;
- l'établissement d'une séquence d'apprentissage qui détermine l'ordre logique d'acquisition de la compétence.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétence.

L'exercice d'un métier met à contribution un ensemble de compétences en interrelation à un moment donné de l'exécution des tâches et des opérations. Ces interrelations sont mises en évidence dans la matrice des compétences contenue dans le Référentiel de Métier-Compétences. Le référentiel de formation prend en considération ces interrelations et les transpose dans la description des compétences qui constitue son essence même.

Cette transposition conduit à un référentiel de formation qui est d'abord pertinent, c'est-à-dire qui respecte les caractéristiques et les exigences du métier. Il est aussi cohérent, pour maintenir un équilibre entre les composantes et être applicable et réalisable. Ces dernières caractéristiques signifient que les compétences d'un référentiel doivent prendre en considération les moyens accessibles, mais qu'elles doivent également être formulées de façon à faciliter leur acquisition par l'apprenant. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Enfin, il importe de bien prendre en considération les liens entre les diverses compétences d'une part, et entre les compétences et le processus de travail d'autre part, pour bien décrire les compétences et la nature des relations qui les unissent.

En se servant des deux outils de base utilisés pour l'élaboration du référentiel de métier-compétences, à savoir la matrice des compétences et la table de correspondance, il est possible de produire un scénario de formation sous la forme de la matrice des objets de formation, le

logigramme de la séquence d'acquisition des compétences et une description détaillée des compétences en comportement ou en situation.

a) Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour l'ouvrier Apiculteur correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	3 0	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	45	0	4 5	3	S	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	0	4 5	3	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques	60	0	6 0	4	C	G	Parties de l'abeilles et fonctions biologiques
5	Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères	60	0	6 0	4	C	G	Éléments de la botanique apicole
6	Calculer les doses et proportions	60	0	6 0	4	C	G	Calcul des doses et proportions
7	Installer les ruchers	90	90	0	6	C	P	Installation des ruchers
8	Conduire les colonies	90	90	0	6	C	P	Conduite des colonies
09	Récolter les produits de la ruche	90	90	0	6	C	P	Récolte des produits de la ruche
10	Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles	90	90	0	6	C	P	Maintenance des matériels et équipements apicoles
11	Conserver et stocker les produits de la ruche	60	60	0	4	C	P	Conservation et stockage des produits de la ruche
12	Commercialiser les produits de la ruche	45	0	4 5	4	C	P	Commercialisation des produits de la ruche
13	Rechercher un emploi	45	0	4 5	3	S	G	Entrepreneuriat
14	S'intégrer en milieu professionnel	31 5	31 5	0	21	S	P	Stage professionnel
	Total	1125	735	390	7 2			
			65 %	35 %				

Une unité = 15 heures

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

b) Tableau d'interprétation des compétences générales et du processus de travail

Apiculteur	Compétences particulières	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Compétences générales							Processus de travail				Nombre de compétences	
				Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques	Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères	Calculer les doses et proportion	Commercialiser les produits de la ruche	Rechercher un emploi	Planifier le travail à réaliser	Exécuter le travail en adoptant les mesures de sécurité	Contrôler la qualité du travail.		Nettoyer le poste de travail
	Numéro de la compétence			1	2	3	4	5	6	7	13					8
	Type d'objectif			S	S	S	C	C	C	C	S					
	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES															
	Installer les ruchers	8	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	⊗	
	Conduire les colonies	9	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	
	Récolter les produits de la ruche	10	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	
	Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles	11	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	
	Conserver et stocker les produits de la ruche	12	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	
	S'intégrer en milieu professionnel	14	S	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	
	Nombre de compétences	06														14

● Réinvestissement au niveau de l'évaluation ⊗ Liens fonctionnels non retenus pour les fins d'évaluation □ Aucune application dans le référentiel de formation

c) Table d'analyse des critères généraux de performance

Apiculteur	Numéro de la compétence	COMPETENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	Durée (h)	CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE									
				Sens élevé dans l'organisation de travail	Respect des règles de sécurité, d'hygiène, des consignes et de l'environnement	Interprétations des plans, symboles et documents techniques sans erreur	Utilisation appropriée des équipements et matériels	Les indicateurs des machines sont au niveau normal et sont stables dans le temps	Respect des techniques et des normes	Rigueur, précision et attention dans le suivi des procédures	État de service et produits livrés conformes aux attentes	Dysfonctionnement des équipements limités	
Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques	2	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères	6	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Calculer les doses et proportion	7	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commercialiser les produits de la ruche	8	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installer les ruchers	9	C	90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conduire les colonies	10	C	90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récolter les produits de la ruche	11	C	90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles	12	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conserver et stocker les produits de la ruche	13	C	90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Aucune relation dans le programme de formation
 Retenu au niveau de l'évaluation
 Critères non retenus pour les fins d'évaluation de sanction.

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier d'ouvrier en Apiculture donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

a) Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

b) Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les signes particulières.

c) Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

a. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la

compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

b. Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	<ul style="list-style-type: none">• Tableau de spécifications• Description de l'engagement• Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	<ul style="list-style-type: none">• Tableau de spécifications• Description de l'épreuve• Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

c. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : APICULTEUR					VOLUME HORAIRE : 1 080h				
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Écrite et Orale	Ps Pt	2h	S	G	70%
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	45	Écrite et orale	Ps Pt	3h	S	G	
03	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement	45	Orale Pratique	Ps Pr	3h	S	G	
04	Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques	Parties de l'abeilles et fonction biologique	60	Écrite Pratique	Ps Pt	4h	C	G	
05	Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères	Éléments de la botanique apicole	60	Écrite	Ps Pt	4h	C	G	
06	Calculer les doses et proportion	Calcul des doses et proportion	60	Pratique et écrite	Ps	4h	C	G	
07	Installer les ruchers	Installation des ruchers	90	Pratique Écrite	Ps Pt	6h	C	P	
08	Conduire les colonies	Conduite des colonies	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P	
09	Récolter les produits de la ruche	Récolte des produits de la ruche	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P	
10	Conserver et stocker les produits de la ruche	Conservation et stockage des produits de la ruche	90	Pratique Écrite	Ps Pt	6h	C	P	
11	Commercialiser les produits de la ruche	Commercialisation des produits de la ruche	60	Pratique Écrite	Ps Pt	4h	C	G	

12	Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles	Maintenance des matériels et équipements apicoles	45	Pratique et écrite	P Pt	3h	C	P
13	Rechercher un emploi	Entrepreneuriat	45	Pratique et écrite	P Pt	3h	S	G
14	S'intégrer en milieu professionnel	Stage professionnel	315	Pratique	P Pt	21h	S	P
Total			1080			72h		

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 14 compétences du métier d'ouvrier en Apiculture, faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
METIER	Apiculteur	Code	
N° et libellé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation	Durée d'apprentissage	30 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer sur le métier	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Description judicieuse de la nature et les exigences de l'emploi	<input type="checkbox"/>
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résumé succincte des principales caractéristiques du travail	<input type="checkbox"/>
S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Présentation correcte des compétences à acquérir	<input type="checkbox"/>
		3.2 Description judicieuse des modes d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>
	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Appréciation juste du programme de formation	<input type="checkbox"/>
		4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail	<input type="checkbox"/>
Evaluer et confirmer son engagement	5. Présentation d'un bilan personnel	5.1 Précision juste de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.2 Synthèse correcte des différents aspects du métier	<input type="checkbox"/>
		5.3 Justification correcte de son choix de poursuivre ou non le programme de formation	<input checked="" type="checkbox"/>
Seuil de réussite : 6 des 9 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 1 : Se situer au regard du métier et de la formation

Renseignements généraux

L'évaluation de la participation de l'apprenant à des activités vise à assurer l'acquisition de la compétence : « Se situer au regard du métier et de la démarche de formation ».

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

Déroulement

➤ *S'informer sur le métier*

Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.

Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :

- deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts;
- des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail;
- des tâches associées au métier;
- les principales conditions de travail ;
- les conditions d'entrée sur le marché de travail ;
- des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.

➤ *S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche*

L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.

Au cours de la discussion, l'apprenant aura :

- à présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier;
- à commenter quelques règles de l'éthique professionnelle;
- à échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation;
- à commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.

➤ *Evaluer et confirmer son engagement*

L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.

Dans le rapport, l'apprenant aura :

- à démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession de producteur d'aliments des animaux d'élevage est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt;
- à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 1: Se situer au regard du métier et de la formation

Module 1 : Métier et formation

Nom de l'apprenant :

Centre de formation :

Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat

SUCCES

ECHEC

ELEMENTS D'OBSERVATION

Jugement

OUI

NON

1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier

1.1 Description judicieuse de la nature et les exigences de l'emploi

2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail

2.1 Résumé succincte des principales caractéristiques du travail

3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation

3.1 Présentation correcte des compétences à acquérir

3.2 Description judicieuse des modes d'évaluation

4. Participation à une rencontre de groupe

4.1 Appréciation juste du programme de formation

4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail

5. Présentation d'un bilan personnel

5.1 précisions juste de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles

5.2 synthèse correcte des différents aspects du métier

5.3 justification correcte de son choix de poursuivre ou non le programme de formation

Seuil de réussite : 6 oui sur une possibilité de 9 (dont la satisfaction aux exigences des critères d'évaluation 3.2, 5.1 et 5.3).

Remarque :

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
METIER :	Apiculteur	Code	
N° et libellé de la compétence	2. Communiquer en milieu professionnel	Durée d'apprentissage	45 heures
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail	1. Traduction des idées essentielles d'un message	1.1. Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message	<input checked="" type="checkbox"/>
	2. Interprétation idées principales d'un texte.	2.1 Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.	<input checked="" type="checkbox"/>
Traiter les informations	3. Sens et idées essentielles d'un texte	3.1 Reformulation correcte des propos du texte	<input type="checkbox"/>
	4. Principales manifestations thématique	4.1 Classement judicieuse des principales manifestations thématiques	<input type="checkbox"/>
Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	5. Production du message	5.1 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.2 Production judicieuse d'un message.	<input checked="" type="checkbox"/>
Communiquer oralement	6. Message oral	6.1 Appropriation parfaite des principes de communication ;	<input checked="" type="checkbox"/>
		6.2 Expressions avec éloquence des sujets.	<input type="checkbox"/>
Rendre compte de son activité	7. Compte rendu d'une activité	7.1 Application correcte des techniques de rédaction	<input checked="" type="checkbox"/>
		7.2 Rédaction correcte compte rendu	<input checked="" type="checkbox"/>
Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 2: Communiquer en milieu professionnel

Renseignements généraux :

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus visant l'acquisition de la compétence « Communiquer en milieu de professionnel ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur.

L'évaluation devrait porter sur la façon d'exploiter des informations, de produire des messages et de rendre compte des activités en milieu de professionnel.

Déroulement de l'épreuve :

- *S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuera à l'occasion d'une production écrite et ou orale. L'apprenant donner le sens des mots ou des textes.

- *Traiter les informations*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait relever les propos essentiels d'un texte lu, repérer et classer les thèmes d'un texte lu.

- *Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait utiliser un vocabulaire technique approprié au métier, restituer par l'écrit une information issue de la vie courante, formuler un message pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle.

- *Communiquer oralement*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'allocation formulée d'exemples ou d'arguments, pour justifier ou contredire une affirmation ; la formulation de message oral, pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer, démontrant chacun ainsi son éloquence dans la prise de parole.

- *Rendre compte de son activité*

L'apprenant devrait présenter un compte rendu sur le déroulement de son activité, les difficultés rencontrées et proposer des solutions pour remédier aux difficultés rencontrées.

FICHE D'ÉVALUATION		
Compétence : Communiquer en milieu professionnel		
Module 2 : Communication en milieu professionnel		
Nom de l'apprenant : Centre de formation : Date de l'évaluation :		Résultat
Signature du formateur : <input style="width: 150px; height: 20px;" type="text"/>	SUCCE S	ECHE C
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ELEMENTS D'OBSERVATION	Jugement	
	OUI	NON
1. Traduction des idées essentielles d'un message	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1 Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Interprétation idées principales d'un texte.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Sens et idées essentielles d'un texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Reformulation correcte des propos du texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Principales manifestations thématique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Classement judicieuse des principales manifestations thématiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Production du message	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Production judicieuse d'un message.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Message oral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 Appropriation parfaite des principes de communication ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Expressions avec éloquence des sujets.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Compte rendu d'une activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.1 Application correcte des techniques de rédaction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2 Rédaction correcte compte rendu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL :	/10	
Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 3.1, 5.1 et 6.1		
Remarque :		

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Apiculteur	Code	HSSE03
N° et Enoncé de la compétence	3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	45h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input type="checkbox"/>
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	<input type="checkbox"/>
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input type="checkbox"/>
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	<input type="checkbox"/>
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input checked="" type="checkbox"/>
Appliquer des mesures préventives liées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	<input checked="" type="checkbox"/>
		4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	<input checked="" type="checkbox"/>
	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Apiculteur	Code	HSSE03
N° et Enoncé de la compétence	3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	45h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	<input type="checkbox"/>
Intervenir en situation d'urgence	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	<input type="checkbox"/>
		6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	<input type="checkbox"/>
	7. Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	<input checked="" type="checkbox"/>
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	<input type="checkbox"/>
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (IST), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	8. Information sur les maladies infectieuses	8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	<input type="checkbox"/>
		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	<input type="checkbox"/>
Développer un comportement écologiquement responsable	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	<input checked="" type="checkbox"/>
	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		Code : HHSE03
N° 3 et Énoncé de la compétence	3.Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ».</p> <p>L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.</p> <p>Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.</p> <p><i>Déroulement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail</i> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail</i> <p>L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles</i> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Intervenir en situation d'urgence</i> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Développer un comportement écologiquement responsable</i> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes</p>		

environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.

FICHE D'ÉVALUATION		Code :	
N° 3 et Énoncé de la compétence	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée : 3 h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			
		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			
		Jugement	
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE		OUI	NON
1.1 Interprétation juste de la législation du travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. DISTINCTION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SÉCURITÉ		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. ÉVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITÉ DE LA SITUATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FICHE D'ÉVALUATION		Code :	
N° 3 et Énoncé de la compétence	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée : 3 h	
inappropriés.			
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES 9.1 Synthèse des informations recueillies		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES 10.1 Cueillette d'informations pertinentes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL:		/19	
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1			
Remarque			

FICHES DE SPÉCIFICATION				
N° 13	Énoncé de la compétence : <i>Rechercher un emploi</i>			Durée : 3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	Ps	1. Interprétation du marché	1.1 Interprétation succincte de l'environnement économique	<input type="checkbox"/>
			1.2 Interprétation succincte du marché	<input type="checkbox"/>
	Ps	2. Positionnement dans une gamme de produits ou de services	2.1 Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services	<input type="checkbox"/>
Planifier sa démarche de recherche d'emploi	Ps	3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi	3.1 Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi	<input checked="" type="checkbox"/>
	Pt	4. Établissement d'une liste d'employeurs potentiels	4.1 Établissement judicieuse d'une liste d'employeurs potentiels	<input type="checkbox"/>
	Ps	5. Identification des étapes de recherche d'emploi	5.1 Détermination appropriée des actions à entreprendre	<input type="checkbox"/>
5.2 Détermination juste des étapes d'une relance			<input checked="" type="checkbox"/>	
S'approprier les techniques de recherche d'emploi	Pt	6. Rédaction d'une demande d'emploi	6.1 Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi	<input type="checkbox"/>
			6.2 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input type="checkbox"/>
			6.3 Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation	<input checked="" type="checkbox"/>
	Pt	7. Rédaction d'un CV	7.1 Rédaction correcte d'un CV	<input checked="" type="checkbox"/>
S'approprier les techniques de base de montage d'un	Pt	8. Montage d'un projet	8.1 Énumération correcte des phases de montage d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>

projet de création d'entreprise	Ps	9.Choix d'un projet de création d'entreprise	9.1Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>
	Ps	10.Identification des besoins financiers de l'entreprise	10.1Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise	<input type="checkbox"/>
	Pt	11.Élaboration d'un business plan	11.1Élaboration correcte d'un business plan.	<input checked="" type="checkbox"/>
TOTAL :				/16
Seuil de réussite : 11 des 15 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise				
Règle de verdict : néant.				

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		
N° 13	Énoncé de la Compétence : Rechercher un emploi	Durée : 3 h
<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche de recherche d'emploi. Cette épreuve pourrait être administrée individuellement aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'évaluation portera sur les trois aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan de ses acquis • Planifier sa démarche de recherche d'emploi • S'approprier les techniques de recherche d'emploi • S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise. <p>L'épreuve se déroulera en trois heures dans une salle de classe ordinaire.</p>		
<p>Liens avec les autres compétences Cette compétence a un lien fonctionnel avec la compétence relative au stage en entreprise. Elle permet la mobilisation de l'ensemble des compétences du Référentiel de Formation.</p>		
<p>Déroulement de l'épreuve : Cette épreuve pratique et de connaissance pratique se déroulera en trois phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi 2. Planifier sa démarche de recherche d'emploi 3. S'approprier les techniques de recherche d'emploi 4. S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise 		
<p>Matériel : Feuilles de composition Papiers brouillons</p>		
<p>Consigne particulière : La simulation d'entretien pourrait durer 15 minutes ;</p>		

Fiche d'évaluation		
Compétence 13: Rechercher un emploi		
Nom de l'apprenant :		
Établissement :		
Date d'évaluation :	Résultat	
Signature du formateur :	Succès	Échec
	Jugement	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	Oui	Non
1. Interprétation du marché	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1 Interprétation succincte de l'environnement économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Interprétation succincte du marché		
2. Positionnement dans une gamme de produits ou de services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services		
3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Établissement d'une liste d'employeurs potentiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Établissement judicieuse d'une liste d'employeurs potentiels		
5. Identification des étapes de recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Détermination appropriée des actions à entreprendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Détermination juste des étapes d'une relance		
6. Rédaction d'une demande d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6.1 Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.		
6.3 Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation		
7. Intégration d'un CV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.1 Rédaction correcte d'un CV		
8. Montage d'un projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.1 Énumération correcte des phases de montage d'un projet		
9. Choix d'un projet de création d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.1 Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise		
10. Identification des besoins financiers de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.1 Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise		
11. Élaboration d'un business plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.1 Élaboration correcte d'un business plan.		
TOTAL :		

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

Métier	Apiculteur		Code	
N° et Énoncé de la Compétence	14.S'intégrer en milieu professionnel		Durée d'apprentissage	315 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation		
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage	<input type="checkbox"/>	
		1.2 Choisit les entreprises pour le stage	<input type="checkbox"/>	
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Qualités du stagiaire	2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>	
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Effectue les tâches de façon professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Prendre une part active aux discussions	<input type="checkbox"/>	
		5.1 Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	<input type="checkbox"/>	
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6. 1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage	<input type="checkbox"/>	
		6.2 Rédige le rapport de stage	<input type="checkbox"/>	
Seuil de réussite : 5 des 8 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise				

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
METIER :	Apiculteur		Code
N° et libellé de la compétence	14. S'intégrer en milieu professionnel	Durée d'apprentissage	315heures
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise	<input type="checkbox"/>
		1.2 Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.3Élaboration conforme du dossier de stage.	<input type="checkbox"/>
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Qualités du stagiaire	2.1 Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales	<input checked="" type="checkbox"/>
		2.2 Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles	<input checked="" type="checkbox"/>
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Exécution appropriée des tâches	<input checked="" type="checkbox"/>
		3.2 Développement judicieux des attitudes professionnelles	<input type="checkbox"/>
		3.3 Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Résumé succinct de l'expérience de stage	<input checked="" type="checkbox"/>

	5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi	<input type="checkbox"/>
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6.1 Respect judicieux des principes de la langue utilisée	<input type="checkbox"/>
		6.2 Rédaction soignée et concise du rapport de stage	<input checked="" type="checkbox"/>
Seuil de réussite : 8 des 12 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 14: S'intégrer en milieu professionnel

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer au milieu professionnel ».

L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.

Déroulement de l'épreuve

- Préparer son séjour en milieu de travail

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.

- Respecter les principes de discipline et de déontologie

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

- Exécuter les activités en milieu de travail

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

- Comparer ses perceptions aux réalités du métier

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

- Rédiger le rapport de stage

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquent évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 14: S'intégrer en milieu professionnel

Nom de l'apprenant :

Centre de formation :

Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat

SUCCES

ECHEC

ELEMENTS D'OBSERVATION

Jugement

OUI

NON

1. Démarche pour la recherche de stage

1.1 Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise

1.2 Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire

1.3 Élaboration conforme du dossier de stage.

2. Qualités du stagiaire

2.1 Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales

2.2 Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles

3. Exécution ou participation aux tâches

3.1 Exécution appropriée des tâches

3.2 Développement judicieux des attitudes professionnelles

3.3 Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise

4. Participation à des échanges sur le stage

4.1 Résumé succinct de l'expérience de stage

5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail

5.1 Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi

Seuil de réussite : : 8 des 12 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 2.1 et 6.2

6. Rapport du stage

6.1 Respect judicieux des principes de la langue utilisée

6.2 Rédaction soignée et concise du rapport de stage

Compétences traduites en comportement

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER :		Aapiculteur	Code	PAFB04
N° et libellé de la compétence	4. Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques		Durée d'apprentissage	60h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les différentes éléments de anatomies de l'abeille	Processus	1 Identification des parties de l'abeille	1.1 Identification correcte de l'anatomie de la tête	10
			1.2 Identification correcte de l'anatomie du thorax	10
	Processus	2. Identification de la physiologie de la mère abeille et du male	1.3 Identification correcte de l'anatomie de l'abdomen	10
	Processus		2.1 Identification correcte de la physiologie de la reine et du mâle (faux bourdon)	10
Présenter le processus de reproduction des abeilles	Processus	3 Identification des différents types d'abeilles	3.1 Identification judicieuse des différents types d'abeilles	10
		4. Description du processus de la fécondation	4.1 Description correcte du processus d'accouplement	10
			4.2 Description judicieuse de la fécondation anormale	10
			4.3 Description correcte du processus de ponte	10
Identifier les fonctions biologiques de l'abeille	Processus	5. Description de la fonction de la mère-abeille	5.1 Description correcte de la fonction de la mère-abeille	10
		6. Description des fonctions des males (faux bourdon)	6.1 Description correcte des fonctions des males (faux bourdon)	05
		7. Description des fonctions des ouvrières	7.1 Description correcte des fonctions des ouvrières	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : PAFB04
N° 4	Énoncé de la compétence : Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques	
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologique ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes informatiques disponibles pour les dessins assistés par ordinateur.</p> <p>L'évaluation portera sur les éléments de compétences ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents éléments de anatomies de l'abeille • Présenter le processus de reproduction des abeilles ; • Identifier les fonctions biologiques de l'abeille. <p>La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 03 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans une salle de classe.</p>		
Liens avec les autres compétences		
Cette compétence est en relation avec les compétences particulières du Référentiel de Formation.		
Contenu de l'épreuve		
<p>Cette épreuve comporte deux exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier.</p> <p>A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à identifier les parties internes et les éléments de physiologie associée, Présenter le processus de reproduction des abeilles et identifier les fonctions biologiques de l'abeille</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<p>Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques • Abeilles • Matériels didactiques etc.. 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 2 et 3. • En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. • Les résultats seront arrondis à 10^{-3} près, sauf indication contraire du formateur. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : PAFB04	
N°et énoncé de la compétence :	4. Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques		Durée : 4 h
Nom de l'apprenant :			Résultat
Établissement d'enseignement :			SUCCÈS ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON
1. Identification des parties de l'abeille			
1.1 Identification correcte de l'anatomie de la tête			0 ou 10
1.2 Identification correcte de l'anatomie du thorax			0 ou 10
1.3 Identification correcte de l'anatomie de l'abdomen			0 ou 10
2. Identification de la physiologie de la mère abeille et du male			
2.1 Identification correcte de la physiologie de la mère abeille et du male			0 ou 10
3. Identification des différents types d'abeilles			
3.1 Identification judicieuse des différents types d'abeilles			0 ou 10
4. Description du processus de fécondation			
4.1 Description correcte du processus d'accouplement			0 ou 10
4.2 Description judicieuse de fécondation anormale			0 ou 10
4.3 Description correcte du processus de ponte			0 ou 10
5. Description de la fonction de la mère-abeille			
5.1 Description correcte de la fonction de la mère-abeille			0 ou 10
6. Description des fonctions des males (faux bourdon)			
6.1 Description correcte des fonctions des males (faux bourdon)			0 ou 05
7. Description des fonctions des ouvrières			
7.1 Description correcte des fonctions des ouvrières			0 ou 05
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 3.1 et 5.2			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER	Apiculteur		Code	ELBA05
N° et énoncé de la compétence	5. Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères		Durée d'apprentissage	60 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
1. Identifier les plantes mellifères	Processus	1. Définition des plantes mellifères	1.1 Définition juste des plantes mellifères	05
		2. Maitrise des caractéristiques des espèces des plantes mellifères	2.1 Maitrise judicieuse des caractéristiques des espèces des plantes mellifères	05
		3. Maitrise des caractéristiques botaniques des plantes mellifères	3.1 Maitrise judicieuse des caractéristiques botaniques des plantes mellifères	05
2. Distinguer les cycles de vie des plantes mellifères	Processus	4. Classification des différentes plantes mellifères par cycle de vie	4.1 Classification précise des différentes plantes mellifères par cycle de vie	05
	Processus	5. Identification de la germination des plantes mellifères	5.1 Identification judicieuse de la germination des plantes mellifères	05
		6. Maitrise de la croissance des plantes mellifères	6.1 Maitrise judicieuse de la croissance des plantes mellifères	05
	Processus	7. Détermination correcte de la pollinisation des plantes mellifères	7.1 Détermination correcte de la pollinisation des plantes mellifères	05

	Processus	8.Réalisation d'un herbier	8.1 Réalisation judicieuse d'un herbier	05
Identifier la valeur apicole des plantes mellifères		9. Identification des principaux produits des plantes mellifères	9.1 Identification correcte des principaux produits des plantes mellifères	05
	Produit	10. Description du calendrier de floraison des plantes mellifères	10. 1 Description judicieuse du calendrier de floraison des plantes mellifères	05
	Processus	11. Description des besoins en luminosité, en eau ainsi que les caractéristiques mellifères	11.1 Description judicieuse des besoins en luminosité, en eau ainsi que les caractéristiques mellifères	05
	Processus	12.Maitrise des conditions météorologiques sur l'activité des abeilles	12.1 Maitrise judicieuse des conditions météorologiques sur l'activité des abeilles	05
	Processus	13. Établissement des causes de disparition de la flore mellifère	13.1 Établissement correct des causes de disparition de la flore mellifère	05
			13.2 Amélioration de l'environnement mellifère local et régional (liste d'espèces, méthodes de plantation)	05
Exploiter les principes de la pollinisation des plantes entomophiles.	Produit	14. Distinction des insectes pollinisateurs	14.1 Distinction des principaux insectes pollinisateurs	05
	Processus	15. Utilisation des documents sur les sources de pollen.	15.1 Utilisation appropriée des documents sur les sources de pollen.	05
	Processus	16. Utilisation des documents sur le principe des pollinisations et	16.1 Utilisation des documents sur le principe des pollinisations.	05

	Processus	entomophiles.	16.2 Utilisation des documents sur les plantes entomophiles.	05
Identifier l'écologie et l'habitat des plantes mellifères	Processus	17. Définition de la notion d'écologie et habitat	17.1 Définition correcte de la notion d'écologie et habitat	05
	Processus	18. Exploitation des conditions de croissance des plantes mellifères	18.1 Exploitation judicieuse des conditions de croissance des plantes mellifères	05
	Processus	19. Maitrise des interactions écologiques des plantes mellifères.	19.1 Maitrise juste des interactions écologiques des plantes mellifères.	

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code :ELBA05
N° et énoncé de la compétence :	5. Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères	
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes disponibles.</p> <p>L'évaluation portera sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les produits d'origines végétales • Distinguer les plantes apicoles • Identifier les types de plantes mellifères • Exploiter les principes de la pollinisation des plantes entomophiles. • Identifier les facteurs du butinage de l'abeille <p>La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 04 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence.</p>		
Liens avec les autres compétences		
<p>Cette compétence est en relation avec la compétence générales 4 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.</p>		
Contenu de l'épreuve		
<p>Cette épreuve comporte trois à cinq exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier.</p> <p>A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les plantes mellifères • Distinguer les cycles de vie des plantes mellifères • Identifier la valeur apicole des plantes mellifères • Exploiter les principes de la pollinisation des plantes entomophiles. • Identifier l'écologie et l'habitat des plantes mellifères 		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<p>Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels didactiques • Documents techniques ; • Folio etc.. 		

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après la compétence 4.
- En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION		Code : ELBA05	
N° et énoncé de la compétence	5. Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères		Durée : 4h
Nom de l'apprenant :			Résultat
Établissement d'enseignement :			SUCCÈS ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON
1. Définition des plantes mellifères 1.1 Définition juste des plantes mellifères			
2. Maîtrise des caractéristiques des espèces des plantes mellifères 2.1 Maîtrise judicieuse des caractéristiques des espèces des plantes mellifères			
3. Maîtrise des caractéristiques botaniques des plantes mellifères 3.1 Maîtrise judicieuse des caractéristiques botaniques des plantes mellifères			
4. Classification des différentes plantes mellifères par cycle de vie 4.1 Classification précise des différentes plantes mellifères par cycle de vie			
5. Identification de la germination des plantes mellifères 5.1 Identification judicieuse de la germination des plantes mellifères			
6. Maîtrise de la croissance des plantes mellifères 6.1 Maîtrise judicieuse de la croissance des plantes mellifères			
7. Détermination correcte de la pollinisation des plantes mellifères 7.1 Détermination correcte de la pollinisation des plantes mellifères			
8. Réalisation d'un herbier 8.1 Réalisation judicieuse d'un herbier			
9. Identification des principaux produits des plantes mellifères 9.1 Identification correcte des principaux produits des plantes mellifères			
			0 ou 05

10. Description du calendrier de floraison des plantes mellifères 10.1 Description judicieuse du calendrier de floraison des plantes mellifères			0 ou 05
11. Description des besoins en luminosité, en eau ainsi que les caractéristiques mellifères 11.1 Description judicieuse des besoins en luminosité, en eau ainsi que les caractéristiques mellifères			0 ou 05
12. Maîtrise des conditions météorologiques sur l'activité des abeilles 12.1 Maîtrise judicieuse des conditions météorologiques sur l'activité des abeilles			0 ou 05
13. Établissement des causes de disparition de la flore mellifère 13.1 Établissement correct des causes de disparition de la flore mellifère 13.2 Amélioration de l'environnement mellifère local et régional (liste d'espèces, méthodes de plantation)			0 ou 05
14. Distinction des insectes pollinisateurs 14.1 Distinction des principaux insectes pollinisateurs			0 ou 05
15. Utilisation des documents sur les sources de pollen. 15.1 Utilisation appropriée des documents sur les sources de pollen.			0 ou 05
16. Utilisation des documents sur le principe des pollinisations et entomophiles. 16.1 Utilisation des documents sur le principe des pollinisations. 16.2 Utilisation des documents sur les plantes entomophiles.			0 ou 05
17. Définition de la notion d'écologie et habitat 17.1 Définition correcte de la notion d'écologie et habitat			0 ou 05
18. Exploitation des conditions de croissance des plantes mellifères 18.1 Exploitation judicieuse des conditions de croissance des plantes mellifères			0 ou 05
19. Maîtrise des interactions écologiques des plantes mellifères. 19.1 Maîtrise juste des interactions écologiques des plantes mellifères.			
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 8.1 et 10.1			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER	Apiculteur		Code	CADP06
N° et énoncé de la compétence	6. Calculer les doses et proportions		Durée d'apprentissage	60h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Convertir des unités de mesure.	Processus	1. Utilisation des outils de conversion	1.1 Utilisation appropriée des tables de conversion.	05
			1.2 Utilisation appropriée des unités de mesure.	05
		2. Application des règles de conversion	2.1 Exactitude de la conversion.	10
Effectuer les opérations	Processus	3. Calcul des opérations arithmétique	3.1 Calcul exacte des opérations arithmétique	10
		4. Application de la loi mathématique	4.1 Application judicieuse de la loi mathématique	10
Résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.	Processus	5. Résolution des polynômes de degré 2	5.1 Résolution correcte des polynômes de degré 2	10
	Processus	6. Résolution des systèmes d'équation à deux inconnues.	6.1 Résolution correcte des systèmes d'équation à deux inconnues.	10
Résoudre des problèmes de trigonométrie	Processus	7. Calcul des angles	7.1 Calcul correct des angles	10
	Processus	8. Résolution des équations trigonométrique	8.1 Résolution judicieuse des équations trigonométrique	10
Résoudre des problèmes de statistique descriptive	Processus	3 Utilisation des différentes lois statistiques	9.1 Utilisation correcte des différentes lois statistiques	10
	Processus	10. Représentation des graphiques	10.1 Représentation correcte des graphiques	10

Compétence 6 : Calculer les doses et proportion**Renseignements généraux**

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Calculer les doses et proportion ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes informatiques disponibles pour les dessins assistés par ordinateur.

L'évaluation portera sur les aspects suivants :

- Convertir des unités de mesure.
- Effectuer les opérations
- Résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.
- Résoudre des problèmes de trigonométrie
- Résoudre des problèmes de statistique descriptive

La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 04 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans un atelier équipé de poste de soudure et d'équipements divers.

Liens avec les autres compétences

Cette compétence est en relation avec les compétences générales 4, 5 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.

Contenu de l'épreuve

Cette épreuve comporte deux exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier.

- A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à :
- Convertir des unités de mesure.
- Effectuer les opérations
- Résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.
- Résoudre des problèmes de trigonométrie
- Résoudre des problèmes de statistique descriptive

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- Instruments géométriques (crayon, gomme, compas, règle, équerre, mines à encre etc.) ;
- Table de dessin ;
- Calculatrice scientifique ;
- Stylo à bille, crayons de dessin ;
- Papier calque ;
- Etc.

Consigne particulière

L'épreuve pourrait être administrée dès la fin du temps d'apprentissage de la compétence.

En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			Code : CADP06
Compétence 6: Calculer les doses et proportion			Durée :4h
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:			
Date de l'évaluation:			
Signature du formateur:			
			Résultat
			SUCCÈS ÉCHEC
			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Utilisation des outils de conversion			0 ou 05
1.1 Utilisation appropriée des tables de conversion.			
1.2 Utilisation appropriée des unités de mesure.			0 ou 05
2. Application des règles de conversion			0 ou 10
2.1 Exactitude de la conversion.			
3. Calcul des opérations arithmétique			0 ou 10
3.1 Calcul exacte des opérations arithmétique			
4. Application des lois mathématiques			0 ou 10
4.1 Application judicieuse des lois mathématiques			
5. Résolution des polynômes de degré 2			0 ou 10
5.1 Résolution correcte des polynômes de degré 2			
6. Résolution des systèmes d'équation à deux inconnues.			0 ou 10
6.1 Résolution correcte des systèmes d'équation à deux inconnues.			
7. Calcul des angles			0 ou 10
7.1 Calcul correct des angles			
8. Résolution des équations trigonométrique			0 ou 10
8.1 Résolution judicieuse des équations trigonométrique			
9. Utilisation des différentes lois statistiques			0 ou 10
9.1 Utilisation correcte des différentes lois statistiques			
10. Représentation des graphiques			0 ou 10
10.1 Représentation correcte des graphiques			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 3.1; 9.1; 10.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Apiculteur		Code	INRU07
N° et libellé de la compétence	7. Installer les ruchers		Durée d'apprentissage/d'évaluation	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les différents types des ruchers	Processus	1. Identification des différents ruchers	1.1 Identification correcte des différents ruchers	10
		2. Détermination des caractéristiques de chaque rucher	2.1 Détermination judicieuse des caractéristiques de chaque type de rucher	10
		3. Détermination des avantages et inconvénients de chacun des ruchers	3.1 Détermination judicieuse des avantages et inconvénients de chacun des types de ruchers	10
Choisir l'emplacement des ruchers	Produit	4. Choix de l'environnement répondant aux besoins des abeilles	4.1 Choix judicieux de l'environnement répondant aux besoins des abeilles	10
		6. Aménagement de l'environnement	6.1 Aménagement judicieux de l'environnement	05
		6. Choix de l'appât	6.1 Choix exact de l'appât	05
Préparer le site d'installation des ruches	Produit	7. Identification des différentes techniques de préparation du site	7.1 Identification correcte des différentes techniques de préparation du site	05
	Processus	8. Déclinaison des avantages et inconvénients de chacun des sites	8.1 Déclinaison judicieuse des avantages et inconvénients de chacun des sites	05
	Processus	9. Détermination des mesures de sécurité et d'accessibilité au site	9.1 Détermination correcte des mesures de sécurité et d'accessibilité au site	05
Poser les ruches	Processus	10. Identification de l'effet de l'humidité et du vent sur les abeilles	10.1 Identification correcte de l'effet de l'humidité et du vent sur les abeilles	05

	Processus	11. Choix de l'exposition	11.1 Choix méticuleux de l'exposition	05
		12. Orientation des ruchers	12.1 Orientation judicieuse des ruchers	05
	Processus	13. Identification des sites interdits pour l'emplacement des ruchers	13.1 Identification judicieuse des sites interdits pour l'emplacement des ruchers	05
Gérer les ruches	Produit	14. Introduction correcte des abeilles dans les ruches	14.1 Introduction correcte des abeilles dans les ruches	
	Produit	15. Utilisation des matériels adéquats	15.1 Utilisation correcte des matériels adéquats	05
	Produit	16. Désinfection des ruches et matériels	16.1 Désinfection correcte des ruches et matériels	05
	Processus		16.2 Respect des mesures d'hygiène et sécurité	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : INRU07
Métier	Apiculteur	
N° et énoncé de la compétence	7. Installer les ruchers	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Installer les ruchers ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 6 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p> <p>Cette évaluation pourrait porter sur les éléments ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents ruchers • Choisir l'emplacement des ruchers • Appliquer les techniques de confection des ruchers • Poser le rucher • Nettoyer les ruchers 		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents ruchers • Choisir l'emplacement des ruchers • Appliquer les techniques de confection des ruchers • Poser le rucher <p>Nettoyer les ruchers</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Planche, houe, machette, pioche, plantes, documents techniques.. 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : INRU08	
N° et énoncé de la compétence	7. Installer les ruchers		Durée :6h
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des différents ruchers 1.1 Identification correcte des différents ruchers			0 ou 10
2. Détermination des caractéristiques de chaque rucher 2.1 Détermination judicieuse des caractéristiques de chaque rucher			0 ou 10
3. Détermination des avantages et inconvénients de chacun des ruchers 3.1 Détermination judicieuse des avantages et inconvénients de chacun des ruchers			0 ou 10
4. Choix de l'environnement répondant aux besoins des abeilles 4.1 Choix judicieux de l'environnement répondant aux besoins des abeilles			0 ou 10
5. Aménagement de l'environnement 5.1 Aménagement judicieux de l'environnement			0 ou 05
6. Choix de l'appât 6.1 Choix exact de l'appât			0 ou 05
7. Identification des différentes techniques de préparation du site 7.1 Identification correcte des différentes techniques de préparation du site			0 ou 05
8. Déclinaison des avantages et inconvénients de chacun des sites 8.1 Déclinaison judicieuse des avantages et inconvénients de chacun des sites			0 ou 05
9. Détermination des mesures de sécurité et d'accessibilité au site 9.1 Détermination correcte des mesures de sécurité et d'accessibilité au site			0 ou 05
10. Identification de l'effet de l'humidité et du vent sur les abeilles 10.1 Identification correcte de l'effet de l'humidité et du vent sur les abeilles			0 ou 05
11. Choix de l'exposition 11.1 Choix méticuleux de l'exposition			0 ou 05
12. Orientation des ruchers 12.1 Orientation judicieuse des ruchers			0 ou 05
13. Identification des sites interdits pour l'emplacement des ruchers			0 ou 05

13.1 Identification judicieuse des sites interdits pour l'emplacement des ruchers			
14. Introduction correcte des abeilles dans les ruches 14.1 Introduction correcte des abeilles dans les ruches			0 ou 05
15. Utilisation des matériels adéquat 15.1 Utilisation correcte des matériels adéquats			0 ou 05
16. Désinfection des ruches et matériels 16.1 Désinfection correcte des ruches et matériels 16.2 Respect des mesures d'hygiène et sécurité			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 5.2 et 6.2			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Apiculteur		Code	COCO09
N° et Énoncé de la compétence	8: Conduire les colonies		Durée d'apprentissage/d'évaluation	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Distinguer les techniques de division de ruche (colonies)	Processus	1. Identification des méthodes des divisions de colonies	1.1. Identification judicieuse des méthodes des divisions de colonies	05
	Processus	2. Description de chacune des méthodes	2.1 Description exacte de chacune des méthodes	05
	Processus	3. Application des différentes méthodes	3.1 Application correcte des différentes méthodes	05
Nourrir les abeilles.	Processus	4. Identification des sources de nourriture des abeilles	4.1 Identification judicieuse des sources de nourriture des abeilles	05
	Processus	5. Identification des types de nourrisseurs et méthodes de Nourrissement	5.1 Identification correcte des types de nourrisseurs et méthodes de Nourrissement	05
	Processus	6. Nourrissement des abeilles au miel	6.1 Nourrissement correcte des abeilles au miel	05
	Processus	7. Description des avantages et inconvénients des nourrisseurs	7.1 Description judicieuse des avantages et inconvénients des nourrisseurs	05
	Processus	8. Maitrise de la composition du miel	8.1 Maitrise correcte de la composition du miel	05
Surveiller l'essaimage hors des ruches	Processus	9. Définition de l'essaimage	9.1 Définition correcte de l'essaimage	
	Processus	10. Description des causes de l'essaimage	10.1 Description judicieuse des causes de l'essaimage	05
	Processus	11. Description des conditions indispensables de l'essaimage	11.1 Description judicieuse des conditions indispensables de l'essaimage	05
	Processus	12. Maitrise de la sortie prochaine des essaims	12.1 Maitrise judicieuse de la sortie prochaine des essaims	05

	Processus	13. Identification des moyens de faire fixer l'essaim	13.1 Identification correcte des moyens de faire fixer l'essaim	05
Appliquer les techniques de cueillette d'un essaim.	Processus	14. Identification des techniques de réception d'un essaim	14.1 Identification judicieuse des techniques de réception d'un essaim	05
	Processus	15. Identification des essaims difficile à retenir	15.1 Identification judicieuse des essaims difficile à retenir	05
	Processus	16. Identification des moyens de recueillir les essaims logés dans les arbres creux ou dans les murs	16.1 Identification correcte des moyens de recueillir les essaims logés dans les arbres creux ou dans les murs	05
	Processus	17. Identification de manière susceptible d'empêcher la rentrée d'un essaim	17.1 Identification judicieuse de manière susceptible d'empêcher la rentrée d'un essaim	05
Décrire les diverses techniques d'habillage des ruches	Produit	18. Identification des différentes d'habillage des ruches	18.1 Identification correcte des différentes techniques d'habillage ruches	05
	Processus	19 Description des différentes techniques d'habillage	19.1 Description judicieuse des différentes techniques d'habillage	
	Processus	20. Application des techniques d'habillage des ruches	20.1 Application correcte des techniques d'habillage des ruches	05
Appliquer les processus d'un bon renouvellement de la colonie	Processus	21. Maitrise de l'importance de renouvellement de la colonie	21.1 Maitrise judicieuse de l'importance de renouvellement de la colonie	05
	Processus	22. Mise en œuvre du processus de renouvellement de la colonie	22.1 Mise en œuvre judicieuse du processus de renouvellement de la colonie	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : COCO08
N° et énoncé de la compétence	8. Conduire les colonies	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Conduire les colonies ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 6 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les techniques de division de ruche (colonies) • Nourrir les abeilles. • Surveiller l'essaimage hors des ruches • Appliquer les techniques de cueillette d'un essaim. • Décrire les diverses techniques d'habillage des ruchers • Appliquer les processus d'un bon renouvellement du cheptel 		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Planche, machette, houe, pioche, document technique 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : COCO08	
N° et énoncé de la compétence	8. Conduire les colonies		
Nom de l'apprenant :			
Établissement d'enseignement :			
Date de l'évaluation :		Résultat	
Signature du forma :		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des méthodes des divisions de colonies 1.1. Identification judicieuse des méthodes des divisions de colonies			0 ou 05
2. Description de chacune des méthodes 2.1 Description exacte de chacune des méthodes			0 ou 05
3. Application des différentes méthodes 3.1 Application correcte des différentes méthodes			0 ou 05
4. Identification des sources de nourriture des abeilles 4.1 Identification judicieuse des sources de nourriture des abeilles			0 ou 05
5. Identification des types de nourrisseurs et méthodes de Nourrissement 5.1 Identification correcte des types de nourrisseurs et méthodes de Nourrissement			0 ou 05
6. Nourrissement des abeilles au miel 6.1 Nourrissement correcte des abeilles au miel			0 ou 05
7. Description des avantages et inconvénients des nourrisseurs 7.1 Description judicieuse des avantages et inconvénients des nourrisseurs			0 ou 05
8. Maîtrise de la composition du miel 8.1 Maîtrise correcte de la composition du miel			0 ou 05
9. Définition de l'essaimage 9.1 Définition correcte de l'essaimage			
10. Description des causes de l'essaimage 10.1 Description judicieuse des causes de l'essaimage			0 ou 05
11. Description des conditions indispensables de l'essaimage 11.1 Description judicieuse des conditions indispensables de l'essaimage			0 ou 05
12. Maîtrise de la sortie prochaine des essaims 12.1 Maîtrise judicieuse de la sortie prochaine des essaims			0 ou 05
13. Identification des moyens de faire fixer l'essaim 13.1 Identification correcte des moyens de faire fixer l'essaim			0 ou 05
14. Identification des techniques de réception d'un essaim 14.1 Identification judicieuse des techniques de réception d'un essaim			0 ou 05

FICHE D'ÉVALUATION		Code : COCO08	
N° et énoncé de la compétence	8. Conduire les colonies		
15. Identification des essaims difficile à retenir 15.1 Identification judicieuse des essaims difficile à retenir			0 ou 05
16. Identification des moyens de recueillir les essaims logés dans les arbres creux ou dans les murs 16.1 Identification correcte des moyens de recueillir les essaims logés dans les arbres creux ou dans les murs			0 ou 05
17. Identification de manière susceptible d'empêcher la rentrée d'un essaim 17.1 Identification judicieuse de manière susceptible d'empêcher la rentrée d'un essaim			0 ou 05
18. Identification des différentes ruches 18.1 Identification correcte des différentes ruches			0 ou 05
19 Description des différentes techniques d'habillage 19.1 Description judicieuse des différentes techniques d'habillage			
20. Application des techniques d'habillage des ruches 20.1 Application correcte des techniques d'habillage des ruches			0 ou 05
21. Maîtrise de l'importance de renouvellement de la colonie 21.1 Maîtrise judicieuse de l'importance de renouvellement de la colonie			0 ou 05
22. Mise en œuvre du processus de renouvellement de la colonie 22.1 Mise en œuvre judicieuse du processus de renouvellement de la colonie			0 ou 05
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 points			
Règle de verdict: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1 et 9.2	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Apiculteur		Code	REPR09
N° et Énoncé de la compétence	9. Récolter les produits de la ruche		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Choisir les matériels et équipements de récolte des produits de la ruche	Produit	1. Identification des matériels et équipements de récolte des produits de la ruche	1.1 Identification correcte des matériels et équipements de récolte des produits de la ruche	20
	Processus	2. Distinction des caractéristiques des matériels et équipements de récolte des produits de la ruche	2.1 Distinction correcte des caractéristiques des matériels et équipements de récolte des produits de la ruche	10
	Produit	3. Utilisation du matériel et des équipements de récolte des produits de la ruche	3.1 Utilisation correcte du matériel et des équipements de récolte des produits de la ruche	10
Appliquer les techniques de récolte des produits de la ruche	Produit	4. Identification correcte des produits de la ruche	4.1 Identification correcte des produits de la ruche	10
	Processus	5. Application correcte des techniques de récolte des produits de la ruche	5.1 Application correcte des techniques de récolte des produits de la ruche	10
	Processus	6. Respect judicieux des règles de récoltes de miel	6.1 Respect judicieux des règles de récoltes de miel	10
	Processus	7. Identification judicieuse du processus de l'organisation de la récolte des produits de la ruche.	7.1 Identification judicieuse du processus de l'organisation de la récolte des produits de la ruche.	10
Régulariser les paramètres de qualité des récoltes.	Processus	8. Identification correcte des critères de qualités des produits de la ruche	8.1 Identification correcte des critères de qualités des produits de la ruche	10
	Processus	9. Application des normes	9.1 Application correcte des normes	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : CART09
N° et énoncé de la compétence	9. Récolter les produits de la ruche	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Récolter les produits de la ruche ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 6 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir les matériels et équipements de récolte des produits de la ruche • Appliquer les techniques de récolte des produits de la ruche • Régulariser les paramètres de qualité des récoltes. 		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Récipients, machette, houe, cuillère, pioche etc... • Matériels et outils de construction • Documentation technique etc.. 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : REPR09	
N° et libellé de la compétence	9. Récolter les produits de la ruche	Durée :6h	
Nom de l'apprenant :		Résultat	
Établissement d'enseignement :			
Date de l'évaluation :		SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du forma		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON
1. Identification des matériels et équipements de récolte des produits de la ruche 1.1 Identification correcte des matériels et équipements de récolte des produits de la ruche			
2. Distinction des caractéristiques des matériels et équipements de récolte des produits de la ruche 2.1 Distinction correcte des caractéristiques des matériels et équipements de récolte des produits de la ruche			
3. Utilisation du matériel et des équipements de récolte des produits de la ruche 3.1 Utilisation correcte du matériel et des équipements de récolte des produits de la ruche			
4. Identification correcte des produits de la ruche 4.1 Identification correcte des produits de la ruche			
5. Application correcte des techniques de récolte des produits de la ruche 5.1 Application correcte des techniques de récolte des produits de la ruche			
6. Respect judicieux des règles de récoltes de miel 6.1 Respect judicieux des règles de récoltes de miel			
7. Identification judicieuse du processus de l'organisation de la récolte des produits de la ruche. 7.1 Identification judicieuse du processus de l'organisation de la récolte des produits de la ruche.			
8. Identification correcte des critères de qualités des produits de la ruche 8.1 Identification correcte des critères de qualités des produits de la ruche			
9. Application des normes 9.1 Application correcte des normes			
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
		TOTAL:	/100
Seuil de réussite: 70 points			

FICHE D'ÉVALUATION		Code : REPR09	
N° et libellé de la compétence	9. Récolter les produits de la ruche	Durée :6h	
Règle de verdict: et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1 et 5.1.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	10. Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Interpréter le manuel d'utilisation.	Processus	1. Interprétation exacte du manuel	1.1 Décodage des schémas de fonctionnement.	10
			1.2 Appropriation des consignes relatives aux dysfonctionnements	10
. Identifier et réparer les dysfonctionnements ou dégradation/pannes mineures	Processus	2. Identification des pannes mineures	2.1 Enregistrement des opérations de maintenance.	10
			2.2. Consigne des observations relatives aux dysfonctionnements constatés.	10
			2.3. Maîtrise judicieuse des techniques de travail à main et en machine	10
			2.4. Application judicieuse des techniques et règles de dépannage	20
Remplir la fiche de suivi du fonctionnement d'un appareil	Processus	3. Consigne des observations relatives aux dysfonctionnements constatés	3.1 Enregistrement des opérations de maintenance	20
			3.2. Application judicieuse des techniques et règles de dépannage	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

N°10

Énoncé de la compétence : Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles** ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve mixte comportant des questions de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de réaliser sur une feuille de travail un plan de maintenance de premier de premier niveau, d'identifier et de réparer les dysfonctionnements, etc.

La mise en situation ou étude de cas pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des compétences. Il s'agira pour le formateur de fournir des fiches de suivi du fonctionnement d'un appareil à remplir présentant différentes étapes susceptibles d'être rencontrées en maintenance de premier niveau en apiculture.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un effectif de 20 apprenants)

- Des registres à remplir
- Des cahiers de charge des différents appareils
- 02 boîtes à outils d'entretien
- 01 kit de pièces de rechange
- Etc.

Consignes particulières

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION				
N°10	Énoncé de la compétence : Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles	Durée : 4 h		
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:				
Signature du formateur:		Résultat		
		SUCCÈS	ÉCHEC	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS
1. INTERPRÉTATION EXACTE DU MANUEL				0 ou 10
1.1 Décodage des schémas de fonctionnement.				
1.2 Appropriation des consignes relatives aux dysfonctionnements				0 ou 10
2. IDENTIFICATION DES PANNES MINEURES				0 ou 10
2.1 Enregistrement des opérations de maintenance				0 ou 10
2.2. Consigne des observations relatives aux dysfonctionnements constatés				0 ou 10
2.3. Maîtrise judicieuse des techniques de travail à main et en machine				0 ou 20
2.4. Application judicieuse des techniques et règles de dépannage				
3. CONSIGNE DES OBSERVATIONS RELATIVES AUX DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS				0 ou 20
3.1 Enregistrement des opérations de maintenance				0 ou 10
3.2. Application judicieuse des techniques et règles de dépannage				
EXIGENCES L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation				
TOTAL:				/100
Seuil de réussite: 70 points, à condition de satisfaire aux critères 1.1, 2.1, 3.1				
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque				

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Métier	Apiculteur		Code	REPR11
N° et Énoncé de la compétence	11. Conserver et stocker les produits de la ruche		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Contrôler les produits.	Produit	1. Description du processus de conditionnement des produits de la ruche.	1.1 Description judicieuse du processus de conditionnement des produits de la ruche.	10
	Processus	2. Application des techniques de conditionnement des produits de la ruche.	2.1 Application judicieuse des techniques de conditionnement des produits de la ruche.	10
Apprécier le fonctionnement des appareils et dispositifs de sécurité alimentaire.	Processus	3. Vérification de la constance des maintiens en température ambiante dans les rayons.	3.1 Vérification judicieuse de la constance des maintiens en température ambiante dans les rayons.	10
	Processus	4. Vérification de l'hygrométrie de la chambre froide et de la vitrine.	4.1 Vérification judicieuse de l'hygrométrie de la chambre froide et de la vitrine.	10
	Produit	5. distinction des produits de la ruche	5.1 distinction correcte des produits de la ruche (différents miels, gelée royale, pollen, hydromel, cire et venin d'abeilles, qualité)	10
Participer à la vente.	Processus	6. Accueil du client.	6.1 Capacité à accueillir correctement le client.	10
	Processus	7. Présentation judicieuse de la marchandise du produit.	7.1 Présentation judicieuse de la marchandise du produit.	10
	Produit	8. Enregistrement des commandes	8.1 Capacité à enregistrer correctement les commandes.	10
	Produit	9. Facturation des produits	9.1 Capacité à facturer correctement les produits	20

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : CSP10
N° et énoncé de la compétence	11. Conserver et stocker les produits de la ruche	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Conserver et stocker les produits de la ruche » Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les produits. • Apprécier le fonctionnement des appareils et dispositifs de sécurité alimentaire. • Participer à la vente. 		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Marchandise • facturier... • blocs note • <i>liste des clients et fournisseurs d'intrants</i> 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code :CSPR11	
N° et énoncé de la compétence	11. Conserver et stocker les produits de la ruche	Durée :4h	
Nom de l'apprenant:		Résultat	
Établissement d'enseignement:			
Date de l'évaluation:		SU	ÉCHEC
Signature du formateur:		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Description du processus de conditionnement des produits de la ruche. 1.1 Description judicieuse du processus de conditionnement des produits de la ruche.			0 ou 10
2. Application des techniques de conditionnement des produits de la ruche. 2.1 Application judicieuse des techniques de conditionnement des produits de la ruche.			0 ou 10
3. Vérification de la constance des maintiens en température ambiante dans les rayons. 3.1 Vérification judicieuse de la constance des maintiens en température ambiante dans les rayons.			0 ou 10
4. Vérification de l'hygrométrie de la chambre froide et de la vitrine. 4.1 Vérification judicieuse de l'hygrométrie de la chambre froide et de la vitrine.			0 ou 10
5. distinction des produits de la ruche 5.1 distinction correcte des produits de la ruche (différents miels, gelée royale, pollen, hydromel, cire et venin d'abeilles, qualité)			0 ou 10
6. Accueil du client. 6.1 Capacité à accueillir correctement le client.			0 ou 10
7. Présentation judicieuse de la marchandise du produit. 7.1 Présentation judicieuse de la marchandise du produit.			0 ou 10
8. Enregistrement des commandes 8.1 Capacité à enregistrer correctement les commandes.			0 ou 10
9. Facturation des produits 9.1 Capacité à facturer correctement les produits			0 ou 20
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 5.1;7.1 et 9.1			
Règle de verdict: RAS	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Apiculteur		Code	COPR12
N° et libellé de la compétence	12. Commercialiser les produits de la ruche.		Durée d'apprentissage	60 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Contrôler les produits.	Processus	1. Contrôle des produits lors de la livraison.	1.1 Contrôle judicieux des produits lors de la livraison.	10
	Processus	2. Contrôle des différents stades de transformation et de commercialisation à l'interne.	2.1 Contrôle judicieux des différents stades de transformation et de commercialisation à l'interne.	10
Apprécier le fonctionnement des appareils et dispositifs de sécurité alimentaire.	Processus	3. Vérification de la constance des maintiens en température ambiante dans les rayons.	3.1 Vérification judicieuse de la constance des maintiens en température ambiante dans les rayons.	10
	Processus	4. Vérification de l'hygrométrie de la chambre froide et de la vitrine.	4.1 Vérification judicieuse de l'hygrométrie de la chambre froide et de la vitrine.	10
	Processus	5. Maitrise des produits de la ruche (différents miels, gelée royale, pollen, hydromel, cire et venin d'abeilles, qualité)	5.1 Maitrise correcte des produits de la ruche (différents miels, gelée royale, pollen, hydromel, cire et venin d'abeilles, qualité)	10
Participer à la vente.	Processus	6. Capacité à accueillir le client.	6.1 Capacité à accueillir correctement le client.	10
	Processus	7. Présentation judicieuse de la marchande du produit	7.1 Présentation judicieuse de la marchande du produit.	10

	Processus	8. Identification des besoins du client.	8.1 Identification judicieuse des besoins du client.	10
	Produit	9. Capacité à enregistrer les commandes.	9.1 Capacité à enregistrer correctement les commandes.	10
	Processus	10. Capacité à facturer les produits.	10.1 Capacité à facturer correctement les produits.	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code :COPR12
N° et énoncé de la compétence	12. Commercialiser les produits de la ruche.	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Commercialiser les produits de la ruche ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances Théoriques.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les produits. • Apprécier le fonctionnement des appareils et dispositifs de sécurité alimentaire. • Participer à la vente. <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 04 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
<i>Matériel</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques • Produits mellifères • Facturiers, • Ordinateurs • Tarif des prix • Miel etc.. 		

Consigne particulière

L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 11 et 12), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme.

En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION		Code : COPR12	
N° et énoncé de la compétence	12. Commercialiser les produits de la ruche.		Durée :4h
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur :		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Contrôle des produits lors de la livraison. 1.1 Contrôle judicieux des produits lors de la livraison.			0 ou 10
2. Contrôle des différents stades de transformation et de commercialisation à l'interne. 2.1 Contrôle judicieux des différents stades de transformation et de commercialisation à l'interne.			0 ou 10
3. Vérification de la constance des maintiens en température ambiante dans les rayons. 3.1 Vérification judicieuse de la constance des maintiens en température ambiante dans les rayons.			0 ou 10
4. Vérification de l'hygrométrie de la chambre froide et de la vitrine. 4.1 Vérification judicieuse de l'hygrométrie de la chambre froide et de la vitrine.			0 ou 10
5. Maîtrise des produits de la ruche (différents miels, gelée royale, pollen, hydromel, cire et venin d'abeilles, qualité) 5.1 Maîtrise correcte des produits de la ruche (différents miels, gelée royale, pollen, hydromel, cire et venin d'abeilles, qualité)			0 ou 10
6. Capacité à accueillir le client. 6.1 Capacité à accueillir correctement le client.			0 ou 10
7. Présentation judicieuse de la marchande du produit 7.1 Présentation judicieuse de la marchande du produit.			0 ou 10
8. Identification des besoins du client. 8.1 Identification judicieuse des besoins du client.			0 ou 10

FICHE D'ÉVALUATION		Code : COPR12	
N° et énoncé de la compétence	12. Commercialiser les produits de la ruche.	Durée :4h	
9. Capacité à enregistrer les commandes. 9.1 Capacité à enregistrer correctement les commandes.			
10. Capacité à facturer les produits. 10.1 Capacité à facturer correctement les produits.			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 4.2; 4.3; 5.1. et 11.1.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abeilles et l'apiculteur, Site : <http://reppi.free.fr>
2. BRUNEAU E., 2005. « Voyage au cœur du miel », Actu Api 31 3-2005, édition Cari asbl, 8 pages. Disponible en ligne: http://www.cari.be/medias/autres_publications/apaq_guide_miel.pdf
3. BRUNEAU E., 2005. « Dépérissement des ruches en Région wallonne : Etat des lieux », étude réalisée par le CARI pour le compte de la Région wallonne (DGRNE) et le CARI, Abeilles & Cie n°104.1-2005, 11 pages. Disponible en ligne :http://www.cari.be/medias/abcie_articles/104_sanitaire.pdf
4. B. Villière, l'Apiculture Tropicale, GREP Paris 1987;
5. CARVALHEIRO L.G., KUNIN W. E., KEIL P., AGUIRRE-GUTIERREZ J., ELLIS W.N., FOX R., GROOM Q., HENNEKENS S., VAN LANDUYT W., MAES D., VAN DE MEUTTER F., MICHEZ D., RASMONT P., ODE B., POTTS S.G., REEMER M., ROBERTS S.P.-M., SCHAMINEE J., WALLISDEVRIES M.F. and BIESMEIJER J.C., 2013. « Species richness declines and biotic homogenisation have slowed down for NW-European pollinators and plants », in Ecology Letters 16, p870-878. Disponible en ligne: <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/ele.12121/full> .
6. Chaudière M., Apiculture alternative, le décadré, 2005.
7. DAILLY H., 2008. « Cristallisation du miel, le savoir et le faire », Abeilles & Cie n°124, p 24-28. Editeur responsable Etienne Bruneau, Louvain-la-Neuve. Disponible en ligne: http://www.cari.be/medias/abcie_articles/cristallisationdumiel_124.pdf.
8. Dieudonné BETAGENE, Manuel de formation apicole (Niveau 1) débiter en Apiculture, CED (Centre pour le développement et l'Environnement);
9. Ecocert 2019. Guide technique sur l'accompagnement de la certification biologique selon le référentiel International de l'agriculture Biologique de la filière apiculture en Algérie.
10. FIBL., 2017. Exigences pour l'apiculture biologique. N° de commande 1532, Edition Suisse.
11. Fédération Nationale des Apiculteurs Malagasy avec l'aide des apiculteurs de la région de Manakara regroupés au sein de l'UGAM. 2009. Guide des bonnes pratiques Apicoles.
12. GOUT J. et C Jurdel, de monde du miel et des abeilles;
13. Hummel R., Feltin M., 2015. La meilleure méthode pour réunir les colonies. Syndicat des apiculteurs de Thann et environs.
14. Hummel R., Feltin M., 2018. La reine des abeilles. Syndicat des apiculteurs de Thann et environs. ITSAP., 2014. Guide des bonnes pratiques apicoles. 198 p.
15. LEFEVBRE M., BRUNEAU E., 2005. « Etat des lieux du phénomène de dépérissement des ruches en Région wallonne », Convention entre la Région wallonne (DGRNE) et le CARI, 50 pages.
16. Le Moal M., Volbert N., 2015. Guide des bonnes pratiques apicoles de Rodrigues, l'outil essentiel pour produire un miel de qualité. CIRAD. 39 p.

17. Lequeux R., Bruneau E., 2009. Guide des bonnes pratiques apicoles. CARI. Version 1 du 19.03.2009. 80 P.
18. MADRP.,2016. La politique de développement de la filière apicole au niveau national, régional et local. PPT
19. Paterson D., 2008. L'apiculture.
20. Organisation internationale du Travail (OIT). L'OIT: son origine, son fonctionnement, son action. Yaoundé, 59 pages;
21. Peter D Paterson, l'apiculture, QUCE, CTA, Presse agronomique de Gembloux.
22. Zambou M., 2009. Guide pratique sur l'apiculture. Sites internet 17. LEFEVBRE M., BRUNEAU E., 2005. « Etat des lieux du phénomène de dépérissement des ruches en Région wallonne », Convention entre la Région wallonne (DGRNE) et le CARI, 50 pages.